

Procès Verbal n° 2 du Conseil d'Administration du 9 décembre 2013

Présents: Collignon Dominique, De Nolf Dominique, Gullo Rosalia, Leroy Jean-Jacques, Makukatin Freddy, Perniaux Véronique, Van der Borgh André

Début: 10h30

1. Lecture et approbation du PV 1

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Il faudra prévoir de le publier sur le site.

André V soulève une remarque en ce qui concerne le huilage qui n'est pas conforme au ROI actuel.

2. Statuts, compte bancaire, assurances, documents administratifs

Les Statuts étant en ordre, ils doivent être déposés au plus vite.

Un compte bancaire doit également être ouvert. Trois administrateurs auront la signature (Véronique P, André V et Rosalia G) et 2 signatures conjointes seront nécessaires pour tout paiement à effectuer.

La police d'assurance de la coupole court du 1/10 au 30/9. Il faudra prévoir de contacter le courtier afin d'ouvrir une nouvelle police à la date d'échéance de celle en cours.

Tout est en ordre en ce qui concerne les documents administratifs.

3. Organisation du championnat de l'aile francophone

Divers points sont soulevés : coût pour l'aile, besoins en matériel, responsables et arbitres à nommer, prix pour les participants, déroulement du championnat.

Il faudra prévoir un arbitre et un responsable par centre et 3 shifts par centre.

Les responsables auront besoin d'un ordinateur portable et d'une imprimante.

Le championnat se jouera en une série de 6 jeux, une demi-finale de 4 jeux et un roll off pour la finale.

Le prix décidé après calcul des frais est de 25 € pour les éliminatoires et de 15 € pour la demi-finale. La finale sera gratuite.

Il y aura 48 finalistes, dont 1 d'office dans chaque catégorie (scratch H/D et handicap H/D) et dans chaque centre, soit 16. Les 32 autres finalistes seront calculés au prorata.

Les A et A+ joueront en scratch. Les autres catégories pourront choisir scratch ou handicap (80% sur 200, limité à 50 aussi bien pour les hommes que pour les dames).

La date limite des inscriptions est fixée au 5/01/2014.

La facture devra émaner de l'aile francophone et reprendre le numéro de compte de l'aile, d'où l'urgence d'ouvrir un compte très rapidement.

4. Rapport sur la coupole – Nomination des 2 membres statutaires

Dominique C fait le compte-rendu de la réunion informelle avec Marc Beaufays, président de l'aile néerlandophone.

Il informe d'abord le comité qu'il était accompagné de Rosalia et de Jean-Jacques.

MB a donné son avis et ses intentions sur les points suivants :

- comité directeur : 4 membres
- comité exécutif : 4 membres (le responsable de chaque comité)
- 4 comités dirigés par un responsable : sport, technique, referee, public relations
- chaque comité est composé paritairement d'un membre FR et d'un membre NL
- les statuts de la coupole doivent être déposés pour le 1^{er} janvier
- ROI encore à faire
- site FSBB : possibilité de créer un lien vers les 2 ailes
- assurance joueurs : rencontrer le courtier et voir à quelle date elle doit commencer
- litiges doivent être traités dans les ailes et par l'aile où s'est déroulé le litige. Il ne peut y avoir de membres du comité directeur dans le comité des litiges

En cas de non résolution du conflit, il peut être fait appel au BAS (comité olympique)

- ADEPS : à prévoir pour le dossier : statuts coupole, statuts aile FR et ROI aile FR
- la voix prépondérante du président a été acceptée par l'Adeps car la présidence change en cours de mandat
- nécessité de se renseigner en ce qui concerne les dates officielles de transfert exigées par l'Adeps car la signature du ministre peut être nécessaire en cas de besoin. Période habituelle : 1-30 juin.

Finances :

- membres paient à l'aile (obligation de l'Adeps).
- budget à préparer (voir si l'Adeps exige une copie du budget)
- proposition de JJ : tout verser à la coupole et la coupole se charge de tous les paiements
- proposition de MB : 5 euros/membre pour l'aile et le reste pour la coupole
- MB est contre le contrôle systématique des huilages car ce poste budgétaire est très élevé et il faut le réduire
- les revenus de la coupole seront composés des revenus des interteams, de l'inscription des interteams et du contrôle des pistes
- formations : prévoir un petit bénéfice dans le calcul du prix pour les « élèves »
- budget pour la coupole à préparer

- MB propose un versement de 25.000 € de la coupole vers chaque aile

Après analyse des besoins fixes de la coupole, cette somme pourrait être revue.

- MB informe que les subsides du Bloso seront beaucoup moins importants que prévus. Le but est la reconnaissance en tant que sport, ce qui permettrait à l'aile flamande d'obtenir des subsides pour du personnel (75 % pour 1 première personne et 50 % pour la 2^{me})

Sport :

- championnats et interteams organisés par la coupole
- selon MB, le Bloso exige plus de championnats régionaux. Une de ses propositions serait de régionaliser les divisions 3 et 4 de l'interteam.
- prévoir plus de championnats en régional
- les championnats vétérans et jeunes devraient être régionalisés
- notes de frais des administrateurs à charge des ailes

5. ROI et commissions

Les commissions suivantes pourraient être prévues :

- formations, technique et sportive. Chaque commission aurait un responsable. Elles seraient chapeautées par Jean-Jacques L.

Les responsables proposés sont Véronique P, Dominique D, Rosalia G et André V.

- media et communication : Freddy M

- Litiges : Freddy M

- arbitres : André V

Les membres de ces diverses commissions doivent être choisis par les responsables suite à leurs propositions ou à des candidatures d'amateurs

Pour les formations, un appel doit être fait aux tenanciers de bowling et aux bénévoles.

6. Facebook et web site

Freddy M donne quelques explications sur ce qu'il a déjà créé et ce qu'il compte encore créer.

Il a déjà créé un groupe privé pour l'aile. Ce groupe peut être transformé en groupe public. Dans ce cas, les chargements de fichiers sont possibles et même souhaitables.

Le bandeau sera mis à jour régulièrement sur base de critères à décider

Les visiteurs pourront poster des messages mais uniquement sous la responsabilité d'un administrateur

Les nouveaux membres ne seront pas acceptés s'ils ne sont pas amis d'au moins 2 ou 3 personnes du groupe.

Si un bowling veut organiser un évènement, il lui sera permis de le publier au sein du groupe.

Freddy ajoutera les calendriers et autres activités

Il fera également apparaître le logo provisoire en attendant les résultats du concours qui sera organisé.

7. Divers

Les 2 suppléants devraient être P.Y. Gonze et Maka, qui sont les 2 candidats administrateurs qui ont obtenu le plus de voix, après les élus, lors de l'AG du 21 novembre.

Il faudrait d'urgence nommer un responsable chargé de l'élaboration du ROI, règlement qui pourrait se calquer sur celui du tennis de table qui est déjà accepté par l'Adeps.

Une réunion officielle du comité directeur se tiendra le vendredi 13 à 10h00. Elle sera essentiellement consacrée au budget.

Ce sera l'occasion pour proposer que les trésoriers des ailes soient en charge également de la trésorerie de la coupole.

La prochaine réunion devrait se tenir fait décembre/début janvier et en tout cas avant le 1^{er} championnat organisé par l'aile.

La séance est levée à 14h15.